

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 35 (2008)
Heft: 140

Artikel: Compte rendu du 17 mai 2008 de la Fédération romande et interrégionale des patoisants
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDU DU 17 MAI 2008

de la Fédération romande et interrégionale des patoisants

**Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants (FRIP)
Fédération Internationale des Locuteurs du
Francoprovençal, Savoyard ou Franc-Comtois (FILFSF)**

Assemblée Générale du samedi 17 mai 2008 à Lausanne

Présents :

Toutes les associations membres sont représentées sauf la Franche Comté.
Marc BRON, Raymond GRUFFAZ et Odile LALLIARD (Lou Rbiolon, Savoie);
Michel FREYMOND, Pierre GUEX, Nicole MARGOT (AVAP, Vaud), Maurice
JOBIN, Gisèle JEMMELY (Jura), Alexis BETEMPS (Centres d'Etudes, Aoste), Eric
FLUCKIGER (Glossaire Neuchâtel), Placide MEYER, Joseph COMBA, Jean-Louis
THORIMBERT, Joseph OBERSON (Fribourg), Gisèle PANNATIER, Gilbert
BELLON, Jean-Michel ROBYR (FVAP, Valais), Ornella de PAOLI, Bruno TESSA
(Effepi, Piémont), Jean-Louis CHAUBERT, Vaud.

1 - Souhais de bienvenue.

Le Président Marc BRON ouvre la séance par des souhaits de bienvenue en savoyard et remercie Nicole MARGOT de s'être occupée de la réservation de la salle.

2 - Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport du Président pour l'année écoulée.

Il a été adopté à l'unanimité. Le voici :

Bilan d'activités de la Fédération pour l'année du 12 mai 2007 au 17 mai 2008 :

3.1 - Fonctionnement :

Convocation aux réunions, réunions et comptes rendus de ces réunions publiés dans l'Ami du Patois :

Assemblée Générale du 12 mai 2007

Réunion du Conseil le 13 octobre 2007

Le bilan des activités de chaque association membre est fait chaque fois.

3.2 - Concours quadriennal de notre Fédération :

Un règlement pérenne a été travaillé, de façon à ne pas être obligé de débattre du règlement à chaque édition.

3 . 3 - Statuts de la Fédération :

La précédente modification datait du 30 novembre 1991. Les nouveaux statuts ont été adoptés le 12 mai 2007.

3 . 4 - Communication interne :

La liste des membres de l'Assemblée Générale a été actualisée, avec adresses des délégués et des membres du conseil.

3 . 5 - Projet d'Agglomération Franco Valdo Genevois :

Quelques contacts ont été établis, pour que la langue régionale soit présente dans le grand ensemble transfrontalier genevois mais rien de concret n'a abouti pour l'instant. Pas de retour sur l'Ain.

3 . 6 - Bulletin :

Le dynamisme de l'équipe du bulletin conduite par Mme Bretz-Héritier a été salué. Il faut encourager nos membres à s'y abonner.

3 . 7 - Fête internationale de 2007 :

En 2007, ce sont les Lyonnais qui nous ont reçus, à Saint-Symphorien-sur-Coise. L'association des Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais est présidée par Claude LONGRE. Cette association s'est montrée dynamique et les gens très heureux de voir que l'on se comprenait au-delà du Lyonnais.

3 . 8 - Fête internationale de 2008 :

Elle aura lieu à Carema, en Piémont, les 20 et 21 septembre 2008 et a été présentée par Ornella de PAOLI.

3 . 9 - Fête internationale de 2009 :

a) La Commune de Bourg-Saint-Maurice en Savoie a répondu favorablement à la demande conjointe de la Fédération des Groupes de Langue Savoyarde Lou Rbiolon et de l'association locale Patrimoine Borain pour recevoir notre fête en 2009. Une réunion de travail devait avoir lieu à l'automne 2007. Elle a été décalée au mois de juin 2008, pour cause d'élections municipales.

b) Chaque fédération ou association régionale devra donner le nom de 4 ou 5 personnes ayant bien travaillé pour sa langue afin de recevoir l'insigne de **Mainteneur** lors de la fête de 2009.

3 . 10 - Tournus de la fête internationale :

Ses modalités ont été débattues, sans conclusion pour l'instant.

Fin du Bilan d'activités.

4 et 5 - Lecture des comptes par le trésorier et rapport des vérificateurs :

Un extrait des comptes de l'exercice 2007 est présenté et commenté par le trésorier Jean-Louis CHAUBERT. Il fait état d'un excédent de recettes de 1910,15 FS pour l'exercice 2007.

Le capital de la fédération est ainsi porté à 8426,10 FS.

Les comptes ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs désignés de Fribourg. Ils sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

6 - Proposition d'orientation pour 2008 par le président.

Le Président propose de poursuivre en 2008 les travaux déjà commencés, c'est-à-dire ce qui a trait à la fête de 2009, les mainteneurs, le concours, le tournus des fêtes, le projet franco-valdo-genevois, le bulletin. M. FREYMOND demande aussi de réfléchir à la question des archives de notre Fédération. La proposition d'orientation ainsi complétée est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale se met immédiatement au travail sur des points du rapport d'orientation.

6 . 1 - Fête de 2009 :

La date sera fixée avant la fin de l'été. Martigny était la 13^{ème} fête quadriennale, Bourg-Saint-Maurice sera donc la 14^{ème}. Le président demande que soit établie la liste des fêtes précédentes (lieux et dates). Il serait bon d'avoir un historique de notre fédération. M. MEYER demande que le nombre maximum de mainteneurs soit porté à 6, notamment pour des grosses fédérations comme Fribourg qui compte 1600 adhérents. Demande acceptée.

6 . 2 - Règlement du concours :

Il avait été demandé à Eric Fluckiger du Glossaire de proposer les modifications nécessaires à l'établissement d'un règlement pérenne, les modalités pratiques (lieux, dates...) étant précisées pour chaque concours par un encadré court. M. FLUCKIGER distribue les feuilles qu'il a préparées et qui montrent les diverses modifications. Après débat, un accord est trouvé. Il sera mis en forme par M. FLUCKIGER qui le transmettra aussi à L'AMI DU PATOIS. Le règlement pourrait être publié sur le site internet du Glossaire.

6 . 3 - Tournus des fêtes :

Lors de la réunion d'octobre 2007, il avait été mis en évidence le manque de lisibilité entre le cycle quadriennal de notre fédération et le cycle annuel des autres fêtes internationales. L'apparition de nouvelles régions (Lyon, Franche-Comté ...) mérite une gestion nouvelle. Faut-il changer la longueur des cycles ? les confondre ? fixer le tournus ? Le président fait observer que chaque fête a une importance égale, mais il conçoit qu'il peut être difficile pour un groupe de participer à la fois à sa fête cantonale et à la fête internationale. Il signale aussi que dans l'état actuel la Savoie devrait reprendre la fête an-

nuelle en 2011. M. GUEX ajoute que celle de la fédération possède un concours littéraire dont les participants viennent de toutes les régions. M. BRON complète en disant que c'est également le cas pour le concours lors des fêtes en Savoie. M. GRUFFAZ aimerait un circuit plus clair. M. BÉTEMPS remarque que «le péché est originel», il aurait fallu en parler davantage. Mme LALLIARD pense qu'il faut laisser mûrir. M. FREYMOND pense qu'il faudrait écrire aux fédérations peu présentes. Pour M. FLUCKIGER, le nombre de régions importe peu : on tourne tous les quatre ans. M. MEYER souhaite que toutes les dates de fêtes soient divulguées.

Aucune solution n'étant pleinement satisfaisante, il est décidé :

- a) de maintenir le cycle quadriennal des fêtes et concours de notre fédération, dans une succession de régions qu'il lui appartient de fixer.
- b) de considérer qu'il est important de participer également à la rencontre internationale annuelle qui nous permet de faire le point et aux membres de base de se retrouver dans un cadre festif. Cette organisation se fait à l'extérieur de notre fédération, cependant notre fédération pourra faciliter la diffusion des données utiles à l'organisation. On pourrait y intervenir.

6 . 4 - Point sur le projet d'agglomération (international) franco-valdo-genevois

Afin de faciliter les contacts, Placide Meyer signale que la fédération fribourgeoise compte une section à Genève, dirigée par M. Kolly de 60 membres environ et une autre à Lausanne d'une vingtaine de personnes. Pour les Valaisans, il y a la *Comona Valéjána dè Zènèva* dirigée par M. Zermatten de la Croix de Rozon. Nicole MARGOT signale aussi que l'association de l'espéranto organisera à l'ONU son centième anniversaire et qu'ils se soucient des langues régionales, dont ils ne souhaitent pas voir le déclin.

6 . 5 - Articles pour le bulletin. La date limite d'envoi des articles pour le prochain bulletin est fixée au 9 août 2008.

6 . 6 - Archives de la Fédération :

Deux idées sont présentées : la Ville de Lausanne, siège de notre Fédération, ou le Glossaire. Il est décidé, sur proposition de M. FLUCKIGER de conserver nos archives au Glossaire, mais M. FLUCKIGER précise qu'il n'en sera pas l'archiviste : les documents seront déposés tels que la Fédération les lui aura donnés.

7 - Tour d'horizon des membres de la Fédération : éléments nouveaux.

Fribourg : M. MEYER signale un nouveau dictionnaire.

Vaud : M. GUEX présente le nom des plantes en vaudois de Jean-Louis Moretz et Albin Jacques : un travail remarquable, édité aux Mémoires de la Société vaudoise des Sciences naturelles, 21 février 2008. Les auteurs seront présents après l'assemblée générale (après-midi du 24 mai 2008, à l'hôtel des Alpes, Savigny). Mme MARGOT explique que Savièse a fait un site : www.patoisvaudois.ch

Savoie : M. GRUFFAZ présente l'enquête sur les pratiques linguistiques en cours de réalisation (occitan et francoprovençal / savoyard) en Rhône Alpes.

Piémont : M. TESSA évoque l'atlas francoprovençal et Mme de PAOLI rappelle la fête internationale de Carema les 20 et 21 septembre 2008.

Jura : M. JOBIN annonce une fête le 14 septembre 2008.

Valais : M. Bernard BORNET est porteur d'un projet de patois à l'école. Il a contacté Fribourg et contactera Marc BRON. M. MEYER nous transmet les salutations de M. BORNET.

Val d'Aoste : M. BETEMPS annonce un colloque sur les noms de famille, il évoque l'aspect législatif de la sauvegarde des langues minoritaires et la nécessité de travailler sur les termes administratifs, les néologismes. Il dit que 2009 sera dédiée à MM. Schüle et Willien et que 2010 sera consacrée à M. Cerlogne.

8 - Divers.

Nicole MARGOT habitant Lausanne, il lui est plus facile de gérer les réservations des salles de réunions, le président n'habitant pas en Suisse. Elle accepte de s'en occuper et souhaite connaître les dates et lieux des deux prochaines réunions.

Elles sont fixées :

- Le 11 octobre 2008 au buffet de la gare de Lausanne à 14 heures pour le Conseil .
- Le 16 mai 2009 à la Pizzeria Le Milan (salle de réunion plus grande que le buffet de la gare) 54 Boulevard de Grancy (à 5 minutes de la Gare) pour l'Assemblée Générale.

